

Bienvenue.

Nous vous remercions de participer à la réception et à la réunion de votre section locale. Vous ne le savez peut-être pas, mais les choses n'ont pas été faciles dans votre milieu de travail; voilà pourquoi, récemment, nous avons concentré tous nos efforts sur le BVG dans le but d'améliorer la situation.

Vous nous avez dit ce que vous voulez et nous faisons des progrès. Nous comptons sur vous. Faites-nous part de vos préoccupations afin que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent.

Merci!



Le Syndicat des employées et employés nationaux
The Union of National Employees

Restons en contact!

Une équipe très dévouée composée de bénévoles et d'employés du syndicat travaille pour vous. Nous sommes-là pour vous aider!

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la présidente de votre section locale ainsi que certaines des façons de rester en contact avec nous, le Syndicat des employées et employés nationaux; nous sommes votre syndicat au sein de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

Section locale 70153

Viviane Dugas Patry
Présidente de la section locale
613-952-0213 poste 6543
viviane.dugaspatry@gmail.com

The UNE

 une-sen.org
 bit.ly/SEN_facebook
 [@Mon_SEN](https://twitter.com/Mon_SEN)

Pourquoi le SEN?

- *Nous avons une vaste expertise en ce qui a trait aux questions liées à votre milieu de travail.*
- *Si vos droits sont violés, nous avons l'expérience et les connaissances nécessaires pour vous défendre.*
- *Nous comptons sur des experts du SEN en matière de relations de travail qui collaborent avec vous et votre employeur afin de trouver des solutions positives aux difficultés survenant dans le milieu de travail.*
- *Nous veillons à ce que vous puissiez profiter d'un milieu de travail sécuritaire et sain.*
- *Nous avons lutté contre les atteintes de nature législative aux droits à la vie privée des employés du BVG.*

Votre syndicat a tellement fait avancer les choses.

Comité de consultation patronale-syndicale

Beaucoup plus de mesures concrètes sont prises au cours de réunions du comité de consultation patronale-syndicale. En fait, bon nombre des réussites ci-dessous découlent de ces réunions.

Climat de travail

Nous avons porté une grande partie de notre attention sur le climat de travail au BVG, et beaucoup de changements positifs ont eu lieu jusqu'à maintenant.

La direction est plus à l'écoute et prend des mesures, formelles et informelles, sans nécessiter d'avoir recours au processus de grief. Pour ce qui est des employés, nous avons constaté que les membres se sentent beaucoup plus en sécurité lorsqu'ils s'adressent à leur syndicat.

Dotation

Il y a maintenant une plus grande transparence entre les relations de travail et les ressources humaines, ce qui devrait encourager une plus grande équité dans les processus de dotation.

Jusqu'à maintenant, l'employeur a accepté d'établir des échéanciers uniformes en ce qui a trait aux processus de dotation et d'effectuer un examen de la classification (le premier en 15 ans) afin de s'assurer que votre description de travail corresponde exactement au travail que vous accomplissez.

Règle générale, la politique de dotation est maintenant appliquée de façon plus uniforme, et les membres du groupe GSV ont maintenant la possibilité d'être les premiers à être envisagés pour combler des postes de ce groupe.

Santé et sécurité

Une charge de travail considérable devait être accomplie pour que le BVG soit conforme aux lois régissant la santé et la sécurité. La présidente de votre section locale, Viviane, participe activement à un projet de santé et sécurité visant à rendre le BVG conforme aux normes législatives.

Nous avons également réussi à convaincre le BVG d'effectuer une évaluation approfondie des risques, laquelle tenait compte des sondages menés auprès des employés et des rapports d'incident.

En outre, nous avons encouragé une plus grande sensibilisation aux risques liés au travail à l'extérieur, aux questions relatives aux bureaux régionaux et aux risques particuliers auxquels font face les employés qui travaillent seuls en dehors des heures normales de bureau.